

Groupe de travail « Mouvement inter 2018- dossiers au titre du handicap » du 17 janvier 2018 :

Déclaration préalable des commissaires paritaires du SE UNSA.

En préambule au groupe de travail »Mouvement inter 2018 - dossiers au titre du handicap », le SE UNSA, Par l'intermédiaire de ses représentants élus, souhaite attirer l'attention de l'administration sur la situation de crise vécue actuellement par les personnels, élèves et usagers du lycée Gallieni de Toulouse.

Ils tiennent à marquer leur entière solidarité avec leurs collègues du corps enseignants, administratifs et agents pour lesquels il est urgent qu'une solution de sortie de crise puisse être trouvée le plus rapidement possible avec la mise en œuvre de moyens conséquents, d'une réflexion collective et d'un soutien sans faille de l'administration.

Il y va de la préservation de la santé même des personnels, étroitement liée aux conditions de travail en terme de climat scolaire, comme de l'optimisation des conditions d'apprentissage et de réussite pour les élèves.

Le groupe de travail « Mouvement Inter 2018 – Dossiers au titre du handicap » est pour les représentants du SE UNSA l'occasion de rappeler qu'il convient de prévenir les situations de crise qui finissent tôt ou tard par avoir un impact réel sur la santé de l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale.